Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle politique salariale (DECFO-SYSREM): séance de négociations du 4 février

Le Conseil d'Etat a entendu les craintes exprimées par la fonction publique lors de sa mobilisation du 31 janvier. A l'issue de la séance de négociations de ce jour, la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines proposera au Gouvernement d'étudier d'autres variantes susceptibles d'aboutir à un accord. Dans le but de mesurer les effets et de chiffrer les coûts de ces variantes, la délégation a proposé de déplacer la prochaine rencontre au 31 mars 2008.

Le Conseil d'Etat reste attaché au projet DECFO-SYSREM afin de réformer le système actuel. Celui-ci est dépassé sur de nombreux aspects tant les métiers ont évolué. Quant au nouveau système de rémunération, il poursuit notamment comme objectifs d'obtenir une plus grande cohérence et plus d'équité par rapport au système actuel.

La Délégation du Conseil d'Etat tient à rappeler que le nouveau système ne poursuit aucun objectif d'économie. Au contraire, il consacre davantage de moyens à la masse salariale de la fonction publique. Il s'agit ainsi de trouver avec les partenaires sociaux les critères pertinents pour répartir ces moyens, en gardant à l'esprit que l'élaboration d'une nouvelle politique salariale est nécessaire non seulement pour les personnes en place, mais aussi pour que l'Etat reste un employeur attractif.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 février 2008

Pascal Broulis, président de la DCERH, 021 316 20 01